

contre l'OS, est toujours là. « Fuite », maladresse, un impondérable peut survenir qui ébruiterait jusqu'aux Renseignements généraux l'existence de notre organisation. Ce serait un beau cadeau aux forces coloniales qui auraient le choix entre une réplique immédiate, foudroyante de la police visant à démanteler nos structures et une provocation diabolique « type Mai 45 » qui permettrait à l'armée d'intervenir pour tuer la révolution dans l'œuf.

Quoi qu'il en soit, nous risquons de perdre un atout majeur dans l'attente prolongée à savoir, la surprise. Le simple bon sens confère au facteur surprise des avantages évidents. Mais il ne s'agit pas là du coup de poing inattendu qui attribue une supériorité morale et physique de quelques secondes et qui de toute manière ne met pas fin au pugilat et ne décide pas de son issue. Ce n'est pas une surprise d'ordre tactique qui, elle, permet de réussir un coup de main ou une attaque limitée dans le temps et l'espace. Il est question chez nous en paraphrasant Clausewitz « de surprendre l'ennemi par les mesures générales que l'on prend » par le genre de conflit décidé et par le dispositif global arrêté.

Or, « en stratégie, la surprise est d'autant plus difficile à réaliser que les mesures à prendre s'élèveront jusqu'au niveau de la politique... Il est extrêmement rare qu'un Etat en surprenne un autre par l'orientation générale de ses forces... La concentration des armées sur les principales positions en laisse deviner l'intention et la direction longtemps à l'avance ».

Par conséquent, la « surprise » dont nous voulons nous assurer les avantages est du domaine stratégique supérieur, puisque la guerre révolutionnaire doit surprendre à la fois par l'ampleur de sa préparation et l'opportunité de son déclenchement. En effet, la supériorité que garantit la surprise n'est pas celle qui porte sur « un point décisif » comme dans un conflit classique, mais celle qui s'exprime à un moment donné, à un moment décisif.

Il s'ensuit la nécessité d'un calendrier que doit se fixer le parti. L'échéance a des effets stimulateurs et galvaniseurs, dans le sens de l'accélération des préparatifs et du sérieux dans la définition et l'application des tâches pratiques.

Toutes les données politiques et organisationnelles militent en faveur de la fixation d'un délai.

Nous insistons sur le caractère confidentiel de nos décisions : la divulgation du secret serait d'une gravité extrême ! C'est l'ABC de tout conflit que si B apprend que A se prépare à l'attaquer, il aura intérêt à le devancer à moins que, ne se souciant pas du coup de surprise de A, il préfère lui réserver une contre-surprise plus surprenante et plus désastreuse.

Commission du CC pour veiller à l'application des décisions et au respect du calendrier

L'expérience nous a prouvé que les mesures si révolutionnaires soient-elles en théorie se perdent dans la pratique. Nous avons l'habitude de remettre en cause des décisions prises en commun et, cela, soit directement en prétendant qu'elles ont été prises à la légère, soit indirectement faisant jouer la force d'inertie.

Il est vrai que nous délibérons souvent dans la hâte, sous la pression des événements. Nous réagissons plutôt que nous agissons d'une façon réfléchie et bien vite nous nous apercevons alors que, devant les réalités, les décisions prises ne sont pas correctes.

Prenons d'abord notre temps ! Pesons nos décisions.

Et que chacun prenne ses responsabilités en toute clarté, sans faux-fuyants et aussi sans fausses velléités révolutionnaires.

La commission du CC que nous proposons sera chargée du superviser l'ensemble des organismes qui doivent concrétiser les objectifs de la phase préparatoire. Elle sera en quelque sorte la conscience des militants sur lesquels repose le poids d'une responsabilité écrasante qui est de déclencher la guerre de libération.